

PROPOSITION DU PROGRAMME D' ACTIONS 2004

RESO VILLES

I – Capitalisation et mise à disposition des ressources

- Mise à jour et développement de la documentation
- Service questions / réponse
- Revue de presse
- Mise à jour et développement du site Internet
- Coordination avec les autres centres de ressources
- Constitution de dossiers thématiques, à la demande et pour enrichir les rencontres des groupes de travail ou journées thématiques
- Lettre mensuelle

Ces activités régulières du centre de ressources se poursuivent sur l'année 2004.
En 2004, nous effectuerons la mise en ligne de notre base de données

L'ensemble de cette activité est assuré par Soazig BARRE,
En lien avec Brigitte MALTET pour la rédaction de la lettre et la constitution des dossiers thématiques : **une journée par mois**

II – Mise en réseaux, organisation des échanges

Poursuite des rencontres régulières

- Les chefs de projet (4 rencontres par an)
- Les élus (2 rencontres dans l'année)
- Les délégués de l'Etat (3 rencontres dans l'année)
- Les chargés de mission prévention et sécurité (3 rencontres dans l'année)

Les nouvelles rencontres thématiques

- Les acteurs de la politique de la ville et les projets culturels (4 rencontres en fin d'année)
- L'évaluation à mi-parcours (2 journées dans l'année)

Chaque rencontre nécessite un temps de préparation, de mobilisation des acteurs et de restitution du travail engagé.

Elles donnent également lieu à la préparation de dossiers et pour certaines d'entre elles, à la préparation avec un intervenant.

Si on évalue à 5 journées le travail concernant chaque rencontre, cela représente 90 jours pour cette mission.

Soit, en moyenne : 8 jours par mois

Nous envisageons également de créer le réseau des Conseils Généraux à l'issue du séminaire PST.

Poursuite du travail engagé avec les plateformes régionales de formation

- Identification des besoins de formation des acteurs de la politique de la ville sur les deux régions
- Proposition de contenus de formation
- Recherche d'intervenants
- Interventions dans les centres de formation ou universités

Ce travail nous mobilise environ **deux jours par mois**.

Les évaluations régionales

- Suivi de l'évaluation régionale Bretagne : renouvellement urbain
- Suivi de l'évaluation régionale Pays de la Loire : Gestion Urbaine de proximité

On peut estimer à **une journée par mois** également, le travail de RésO Villes sur cette activité.

Soutien aux villes et institutions

Les villes sollicitent RésO Villes pour des interventions ponctuelles ou pour l'aide à la méthodologie. Ce travail sera poursuivi à la demande.

Deux interventions déjà prévues en 2004 : l'agglomération d'Angers et celle de Saint-Brieuc
Il faut évaluer à deux journées le temps consacré à ces interventions (cadrage de la demande, préparation, déplacement et intervention)

Participation au réseau national des centres de ressources

RésO Villes contribue à la réflexion commune des centres de ressources dont l'animation est assurée par la DIV.

RésO Villes participe à la réflexion nationale sur le devenir de la politique de la ville.

Le réseau se retrouve deux jours tous les deux mois, soit en moyenne **une journée par mois**

III – Appui et accompagnement des acteurs dans la recherche liée aux problématiques

Atelier « participation des habitants »

Cet atelier s'est déroulé sur l'année 2003.

RésO Villes organisera début 2004, une journée de restitution et de débat sur la synthèse de l'atelier.

Il est proposé de réaliser cette journée en collaboration avec le Pôle de Recherche Urbaine.

Il s'agit de croiser les réflexions de l'atelier avec le point de vue des urbanistes.

La journée est fixée au 9 mars 2004 à Nantes : elle a nécessité 5 jours de travail.

Atelier « compétence politique de la ville au sein des agglomérations »

Cet atelier s'est déroulé sur l'année 2003.

La synthèse sera publiée en début d'année 2004.

Il s'agit d'un travail de mise en forme de la synthèse et de recherche de mode de publication.

Mise en place d'un nouvel atelier : Projet urbain, mixité et parcours résidentiels

Ce travail sera réalisé en deux temps :

1ère étape : missionner un expert pour réaliser un état des lieux du point de vue des acteurs engagés dans les projets de renouvellement urbain.

2ème étape : mise en place de l'atelier sur une méthode similaire au déroulement de l'atelier sur les agglomérations.

Si ce travail est engagé avant l'été, il nécessitera un temps important de définition de la mission, d'organisation et de suivi. Cela représente **4 à 5 journées de travail par mois**.

Mise en place de l'atelier intégration / Immigration

La mise en place de cet atelier nécessitera également un travail de cadrage avec les chefs de projet et les élus et un temps de travail qui peut être équivalent au précédent, soit **4 jours par mois**

IV – Les temps forts de RésO Villes

L'année 2004 sera marquée par trois événements :

Premier trimestre 2004 : Organisation d'un colloque sur les Projets sociaux de territoires

Les partenaires nationaux, ADF, DIV, CNAF et le ministère des affaires sociales ont souhaité organiser trois colloques interrégionaux sur les PST.

Des bureaux d'étude ont été missionnés par la DIV pour contribuer à l'organisation de ces colloques et les centres de ressources sont sollicités pour les organiser.

Pour le grand ouest, l'IRTS (Marc Rouzeau) et RésO Villes organiseront ce colloque à Rennes.

Ce travail représente un temps de préparation qui peut être estimé à **deux journées par mois** de janvier à mai 2004.

Juin 2004 : Organisation du forum « Place Publique » à Nantes

En collaboration avec le CNV et la DIV, RésO Villes organisera en juin 2004, un forum de deux journées, à destination des associations et groupes d'habitants des deux régions.

Ce forum devra permettre de valoriser les initiatives locales, de soutenir le développement des échanges entre associations et de mener un débat avec l'ensemble des acteurs (Elus, professionnels, institutions et associations) sur la place des associations dans la cité.

RésO Villes accompagne une première initiative prise par la ville de Rennes.

Le forum rennais « habitants en mouvement » se déroulera en janvier 2004.

Ce travail est en partie assuré par Marion ESQUERE et Bruno Carlon.

Le temps consacré par RésO Villes sera estimé en fonction de la réponse de la DIV et du CNV.

Dans la situation actuelle, cela représente **deux jours par mois**.

Dernier trimestre 2004 : Restitution du travail réalisé par RésO Villes depuis sa création

En fin d'année 2004, RésO Villes proposera une journée à destination de l'ensemble des acteurs de la politique de la ville, afin de restituer la synthèse des réflexions qui ont été menées dans le cadre des ateliers.

2004 étant également l'année de réalisation de l'évaluation de RésO Villes, cette journée sera également destinée à en restituer les résultats.

L'évaluation et la préparation de la restitution peut être évaluée à **une journée par mois**.

Compte tenu du souci d'équilibre sur les deux régions, 1/5ème du temps est consacré aux déplacements, **soit 4 jours par mois**.

Il faut également estimer à **3 jours par mois**, le temps passé sur le suivi de l'équipe, de la gestion et de l'administration, et **une journée par mois** pour des contacts divers.

Compte tenu de la montée en charge de l'activité de RésO Villes, le budget prévisionnel inclut la création d'un poste de chargé de mission et accentue le déficit prévisionnel.

Dés lors nous avons le choix entre deux perspectives :

- Rester à budget constant sans risque de déficit et dans ce cas réduire l'activité de RésO Villes, à savoir assurer les missions I et II du programme d'action.
- Prendre un risque sur le déficit 2004 en recrutant une personne mais en développant une stratégie de recherche de financements complémentaires :
 - Montages de financements spécifiques pour les ateliers de la mission III de RésO Villes avec recherches de partenaires financiers : CDC, FASILD...
 - Mobiliser des adhérents supplémentaires pour renforcer nos subventions : notamment les conseils généraux
 - Accepter le principe d'un effort supplémentaire assumé par les adhérents de RésO Villes, c'est à dire l'augmentation des cotisations.

Compte tenu de la charge actuelle de travail de mise en œuvre des actions, il n'est pas possible de dégager du temps pour faire les recherches de financements complémentaires.

Pour mémoire : la demande de financements complémentaires auprès des fonds européens va se faire avec les autres centres de ressources (date prévue fin mars) mais les perspectives ne sont pas optimistes.